

## Pourquoi recycler vos déchets papiers ?



Aujourd'hui **70 à 85 kg** de papier sont consommés par employé et par an, soit près de trois ramettes par mois. **84 %** du papier acheté est jeté à la poubelle.

Estimé à environ **1,7 million de tonnes** par an dont **850 milles tonnes** rejetés par les professionnels. **70 %** de ces déchets ont été enfouis ou incinérés en 2008.

***Le recyclage des 75 Kg de papiers usagés jetés annuellement par un employé de bureau permet d'économiser 100 kg de bois, 450 Litres d'eau, 510 kWh d'énergie et évite le rejet de 2,5 kg de CO2.***



Tant pour le management qui le soutient que pour les employés qui y participent, un programme de recyclage des papiers bien organisé est visible et agit comme un **étendard auprès des publics d'une collectivité ou d'une l'entreprise**. Il véhicule, en interne et vers l'extérieur, des valeurs sur le mode de consommation au travail, la rareté des ressources, la réduction des gaspillages ou la responsabilité individuelle et collective.

En organisant le tri et la récupération de vos papiers usagés, vous **valorisez et préservez les ressources de votre organisation**, réduisez l'impact de votre activité sur votre environnement et accompagnez le développement local de nouveaux emplois dans les marchés du recyclage.

